



# **Charte COVID**

# Les mesures mises en place

- ✓ Toutes les dispositions pour la réouverture du Gymnase des Beauregards ont été prises par la Mairie d'HERBLAY SUR SEINE
- ✓ Le ménage est renforcé avec une attention particulière sur les points de contact, les sanitaires, les zones d'eau et les vestiaires
- ✓ La capacité d'accueil est adaptée pour respecter 1 mètre de distance entre chaque personne, selon la recommandation du Ministère des Sports en fonction de l'activité pratiquée.
- ✓ Les vestiaires sont accessibles uniquement pour déposer vos effets personnels pendant votre entrainement.
- ✓ Pour tous les créneaux « jeu libre » l'identification d'un « référent COVID » est un préalable à l'ouverture du créneau, l'inscription des volontaires sur chaque créneau se fait sur le site www.lherblaisienne.fr
- ✓ Pour participer à un créneau jeu libre, l'inscription préalable est nécessaire sur le site www.lherblaisienne.fr, la validation des participants se fera par ordre d'arrivée des inscriptions.
- ✓ Les créneaux seront ouverts sous réserve qu'un référent COVID se soit porté volontaire.

  Son rôle sera de faire respecter les dispositifs et de vérifier que les participants se soient bien inscrits au préalable.
- ✓ Tout participant qui s'inscrit sur un créneau et qui ne vient pas sans avoir prévenu de son absence pourra se voir refuser l'accès à un autre créneau si le nombre maximum de joueurs est atteint lors des inscriptions.

Depuis le 22 juin, la pratique du double - très importante dans notre sport - est de nouveau autorisée.

Depuis 11 juillet, l'ensemble des activités physiques et sportives peuvent reprendre normalement dans les territoires sortis de l'état d'urgence sanitaire. La distanciation physique n'est plus obligatoire lorsque la nature même de l'activité ne la permet pas.

L'accueil des publics et la pratique du badminton devront respecter strictement les consignes sanitaires en vigueur :

- Dans les équipements sportifs couverts comme ceux de plein air, lorsque la pratique sportive est organisée (club, association, le respect de la distanciation physique spécifique aux activités sportives sera impératif entre les pratiquants.
- Application des gestes barrières.
- Pas de contact entre les pratiquants.





# CORONAVIRUS COVID-19 LE POINT SUR LA SITUATION

# **Charte COVID**

# La fiche reprenant les consignes spécifiques au badminton est la suivante :



La pratique du badminton est de nouveau possible dans tous les équipements sportifs couverts (sauf en Guyane et à Mayotte). La FFBaD vous accompagne dans cette reprise avec une série de mesures pour pratiquer dans des conditions optimales de sécurité.



### **LE LIEU DE PRATIQUE**



Respect des règles de distanciation sociale de 1 mêtre minimum on dishers du court.



Si besoin de monter un flet, de tracer des lignes, une seule personne s'en eccupe en portant des gants.

### **AVANT DE JOUER**



Checun arrive masqué avec son propre malériel (raquette, volunts geurde, gel hydroalcoolique) et er torus.



Marquer ses propres volants avec un signe distinctif pour chaque joueur.



Los joucurs doivent se laver los main ou utiliser du gel hydroalcoolique avent et après avoir joué.

### **SUR LE TERRAIN**



Utilisation uniquement do ses propres votants



Pas de sorrag de mains avar ou annie la part



Pratiquo normate du double.



## RAPPEL DES GESTES BARRIÈRES BADMINTON



Flomplacor los gostos do convivalido (sorrago do mains, etc) par un gosto avec la raquetto.



Florwoyer le volant, quand ce ri'es pas le sien, uniquement avec l'aid de la raquette. Ne pas le toucher.

EN CAS DE SYMPTÔMES, RESPECTEZ LES CONSIGNES SANITAIRES ET RESTEZ CHEZ VOUS.

www.ffbad.org

L'HERBLAISIENNE

43 rue du Général de Gaulle - 95220 HERBLAY Association agréée Jeunesse et Sports n°7825 du 1/04/1950 Siret 380 650 077 00015











# **Charte COVID**

## Nos recommandations

✓ Le port du masque est obligatoire en dehors des activités sportives.



✓ Venez avec votre bouteille identifiable et une paire de chaussures de sport réservée exclusivement à un entraînement en intérieur (aucun prêt de textile ou chaussures).

## A votre arrivée

- ✓ Respectez le marquage au sol
- ✓ Lavez-vous les mains avec si possible du gel hydroalcoolique
- ✓ Chaussez-vous dans les vestiaires et déposez vos affaires dans votre sac.

### Pendant votre entraînement











# **Charte COVID**

- ✓ Nettoyez vos raquettes <u>avant et après utilisation</u>
- ✓ Posez systématiquement votre serviette sur votre sac.

## **Dans les vestiaires**

- ✓ Respectez les consignes d'utilisation des vestiaires et douches du gymnase des Beauregards.
- ✓ Nous yous recommandons de vous doucher chez yous.

La charte est disponible sur le site de l'HERBLAISIENNE, elle sera actualisée en fonction de l'évolution des dispositifs, les adhérents en seront informés par mail.

L'acceptation de cette charte est un préalable à la pratique du BADMINTON tant que les mesures sanitaires seront en vigueur.

Le 19 juillet 2019

Pour le Conseil d'Administration Philippe CERISER Président de l'HERBLAISIENNE

